

Semaine 39

Lundi

Mardi

Mercredi



Jeudi

Repas végétarien

Vendredi

Les groupes d'aliments

Fruits et Légumes

Viandes, poisson oeufs

Féculents

Matières grasses

Produits laitiers

Produits sucrés

- Entrée
- Plat principal
- Légume Féculent
- Produit laitier
- Dessert

Salade napolé

Escalope viennoise

Gratin de courgettes

Tartare ail et fines herbes

Purée de fruits

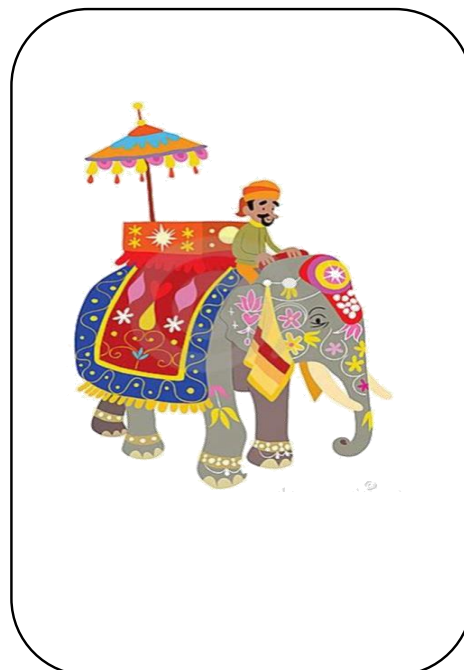
Macédoine de légumes mayonnaise

Poissonnette panée

Blé à la provençale

Edam

Liégeois vanille



Salade iceberg

Lentilles à l'indienne

Riz

Suisse aux fruits

Fruit

Salade de tomates bio

Hachis parmentier de bœuf bio
Origine : France

Vache qui rit bio

Eclair au chocolat

Repas de substitution:
Lundi : Quenelles de brochet sauce new dehli
Vendredi : Brandade de poisson

*Présence de porc signalée par **



« Bernado, l'éléphanteau » te fait voyager en Inde :

La cuisine indienne est très riche en goûts et en saveurs grâce aux épices : coriandre, curcuma, safran, anis vert, cumin, piment, garam masala...
La cuisine du sud de l'Inde est principalement végétarienne et très épicée.
Celle du nord est influencée par la cuisine turque et mongole et comporte plus de viande.

Choix de la semaine
Entrée : Céleri rémoulade
Légume : Ratatouille

Légende :
Produit issu de l'agriculture biologique
Produit de saison
Produit local
Dessert du chef



Compte-tenu du contexte actuel difficile en termes d'approvisionnements en produits alimentaires, les menus sont exceptionnellement à titre indicatif

Tous nos plats sont susceptibles de contenir les 14 allergènes suivants : céréales contenant du gluten (seigle, blé, orge, avoine, épeautre, kamut), crustacés, oeufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, sésame, anhydride sulfureux et sulfites, lupin et mollusques.
Selon l'article R.112-14 du décret du 17 avril 2015, la cuisine centrale met à disposition un repas sans les 14 allergènes réglementaires, qui s'intègre dans le dispositif déployé par votre établissement.
Merci d'orienter toute personne intéressée vers votre service de restauration pour en bénéficier et connaître les conditions tarifaires spécifiques.